



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 12 MARS 2024 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Membres :
- Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale et vice-présidente du comité
 - M. François Bergeron, citoyen
 - Mme Francine Boivin, citoyenne (arrivée : 8 h 33)
 - M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal
 - M. René Martin, conseiller municipal et président du comité
 - Mme Sabrina Roy, conseillère municipale et membre du comité
- Invités et invitées
- Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (8 h 38 à 9 h 57; retour : 10 h 19 à 10 h 37)
 - Mme Karine Bertrand, coordonnatrice – Développement (9 h 56 à 10 h 25)
 - M. Dany Boivin, coordonnateur – Loisirs (9 h 05 à 9 h 40)
 - M. Dany Carpentier, conseiller municipal (8 h 31 à 10 h 49)
 - M. Philippe Champagne, chef de division – Sport, événements et plein air (8 h 54 à 10 h 25)
 - Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
 - M. Julien Godard, technicien en loisirs (9 h 56 à 10 h 25)
 - Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (8 h 35 à 9 h 40; retour : 9 h 47)
 - Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
 - Mme Mylène Leclerc, coordonnatrice – Loisirs (9 h 40 à 9 h 56)
 - Mme Hélène Marchildon, attachée politique (arrivée : 8 h 31)
 - Mme Cindy Moreau, cheffe de division – Loisirs et vie communautaire (arrivée : 9 h 44)
 - M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
 - Mme Catherine Patry, coordonnatrice principale – Culture et bibliothèques (8 h 30 à 9 h 04)
 - Mme Élise Laurence Pausé-Guay, coordonnatrice – Développement social (10 h 25 à 10 h 56)
 - Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
 - M. Luc Tremblay, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. René Martin, président du comité, à 8 h 31. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. René Martin demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2024**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 13 février 2024 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Mise à jour de la Politique de communication (suivi de la rencontre du 13 février 2024)**

À la dernière réunion du comité, la recommandation sur ce sujet avait été reportée afin de laisser, aux membres du comité et aux personnes invitées, le temps de lire la politique mise à jour et d'obtenir réponse à leurs questions. Ces dernières portent sur l'utilisation du logo de la Ville, les rôles et les responsabilités en matière de participation publique, la définition de « communication administrative » ainsi que l'affichage temporaire et le pavoisement extérieur.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'autoriser la mise à jour de la Politique de communication. Approuvé à l'unanimité.

6. **Plan d'action 2024-2026 du Plan directeur des bibliothèques**

Le Plan directeur des bibliothèques a été déposé en mars 2023 et porte sur les besoins des Trifluviennes et Trifluviens. Il se compose des trois objectifs suivants : assurer des services de proximité, accessibles sur l'ensemble du territoire, accroître la qualité de vie de la communauté et positionner la bibliothèque comme lieu de découverte et d'appropriation des technologies. Ces objectifs sont accompagnés d'orientations et d'engagements qui sont énumérés dans le plan d'action 2024-2026.

Pour le premier objectif (services de proximité), les actions se concentrent sur les orientations 1.2 et 1.3 et les engagements qui en découlent, c'est-à-dire ajuster la desserte des bibliothèques au développement du territoire en définissant les services à offrir et identifiant les services à mettre en place pour offrir des services de proximité dans les secteurs peu ou pas desservis et améliorer l'accessibilité physique, spatiale, financière, sociale et culturelle aux bibliothèques. Pour le deuxième objectif (accroître la qualité de vie), les actions se concentrent sur les orientations 2 et 3 et les engagements qui en découlent, c'est-à-dire implanter une structure permettant le partenariat avec les citoyennes et citoyens et les organismes afin de définir l'offre de services et offrir un ou des services municipaux dans au moins une des cinq bibliothèques. Enfin, pour le troisième objectif (positionner la bibliothèque comme lieu de découverte et d'appropriation des technologies), les actions se concentrent sur l'orientation 4 et les engagements qui en découlent, c'est-à-dire assurer la disponibilité des équipements actuels et innovants, mettre en application des normes d'accessibilité universelle numérique reconnues et accentuer l'accompagnement et la formation des usagères et usagers aux technologies.

Des questions sont ensuite posées sur les services municipaux qui pourraient être offerts dans les bibliothèques et les activités sur le vivre-ensemble qui pourraient y être offertes en collaboration avec des organismes.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'accepter le plan d'action 2024-2026 du Plan directeur des bibliothèques. Adopté à l'unanimité.

7. Optimisation de l'utilisation des glaces et des locaux dans les arénas

À la suite de la fermeture de l'aréna Jérôme-Cotnoir, l'optimisation de l'utilisation des glaces et des locaux dans les arénas est toujours un sujet d'actualité. Deux options sont proposées et expliquées en vue de répondre aux besoins des utilisatrices et utilisateurs des arénas. Dans le scénario A, qui concerne principalement l'aréna Jean-Guy-Talbot, seuls Les Patriotes de l'UQTR conservent leur vestiaire actuel. Tous les autres groupes majeurs (Estacades M18 AAA, Climatisation Cloutier et Diablos du Cégep de Trois-Rivières) changent de vestiaire, et le Club de patinage artistique de Trois-Rivières est relocalisé au Colisée Vidéotron. Dans le scénario B, Les Patriotes conservent leur vestiaire exclusif, et le Climatisation Cloutier conserve son vestiaire portant ses couleurs mais sans exclusivité. Les autres groupes sont dirigés vers d'autres vestiaires. Le Club de patinage artistique est relocalisé au Colisée Vidéotron. Dans les deux scénarios, il sera nécessaire d'agrandir les douches du local du Club de patinage artistique et d'ouvrir le mur du vestiaire n° 1. Les membres du comité discutent avec les présentateurs et posent des questions sur le déplacement du club de patinage artistique, l'entrée en vigueur de ces modifications, les très grandes

attentes du Midget AAA, la confection des horaires, le partage des publicités et le complexe sportif de Saint-Louis-de-France.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'opter pour le scénario B d'optimisation de l'utilisation des glaces et des locaux dans les arénas. Adopté à l'unanimité.

8. Compte rendu des projets parcs et plein air 2024: État de situation et planification des projets

À la demande du conseil municipal, un compte rendu des projets parcs et plein air est maintenant fait deux fois par année. Après la présentation de l'équipe des parcs, la liste des travaux réalisés dans les parcs est énumérée : réfection complète du parc des Chenaux, projet citoyen de microbibliothèque au parc François-Raymond, projet citoyen de parcours de type « Ninja Warrior » au parc Jean-Marie-Beaudoin, projet citoyen 2023 de réfection de la piste de BMX du parc des Ormeaux (en cours) et projet citoyen 2023 de glissade au parc de la Terre-des-Loisirs. Une description des modules de jeux remplacés, des investissements 2024 au parc Martin-Bergeron, de la planification du mobilier urbain 2022-2023 et de l'état d'avancement des travaux au parc de la Charente est ensuite faite. Un état de situation est fait sur l'avancement et les projets à venir pour le comité Action plein air : aire écologique de la rivière Millette, aire écologique Ogden, espace vert des Marthelinois, aménagement du parc Stoy-Broumont, aire écologie Cédrière, aire écologique de la Terre-des-Loisirs, aire écologique des Puits et Grand boisé de Pointe-du-Lac.

9. Présentation des résultats du sondage Hommage aux citoyennes et citoyens engagés

À la suite de la dernière soirée Hommage aux citoyennes et citoyens engagés, un sondage a été envoyé aux organismes afin de connaître leurs besoins et leurs intérêts relatifs à une soirée de reconnaissance ainsi que leur appréciation de la dernière édition. Sur les trois cent onze organismes admis, cent soixante-cinq ont répondu au sondage. De ce nombre, cent sept organismes ont participé à l'édition 2023 et ont accordé une note de 7,55/10 à l'événement. Les organismes qui ont répondu au sondage devaient faire un choix entre cinq différents types d'événements (conserver un spectacle à l'Amphithéâtre, tenir une journée de plein air à l'île Saint-Quentin, tenir un événement sportif au Colisée Vidéotron, offrir des conférences et offrir des formations), et la majorité a opté pour la tenue d'un spectacle à l'Amphithéâtre. À la lumière des commentaires reçus, la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire recommande d'offrir un spectacle à l'Amphithéâtre pour reconnaître l'engagement des citoyennes et citoyens et d'avoir un budget plus élevé (15 000 \$ de plus) pour attirer une ou un artiste qui intéresserait davantage les personnes reconnues. Les prochaines étapes de la démarche sont l'élaboration d'un concept en tenant compte des commentaires reçus et la proposition d'un scénario à une

prochaine réunion du comité. Des questions sont ensuite posées sur la relève au sein des organismes et la possibilité de souhaiter la bienvenue aux nouvelles résidentes et aux nouveaux résidents de Trois-Rivières en les invitant au spectacle. Le sujet du financement de l'événement sera abordé dans une prochaine plénière du conseil municipal.

10. **Présentation de la modification du plan d'action en développement social pour régulariser aux demandes de l'OPHQ**

Le plan d'action en développement social a été déposé au conseil municipal le 6 juin 2023 et s'inscrit dans le Plan d'orientations de la direction générale (objectif 1.2 : Agir sur les effets de la pauvreté). Les actions inscrites au plan sont réalisées (43 %), partiellement réalisées (en cours), réalisées en continu (55 %) ou ont été reportées (4 %). Le plan d'action en développement social sera également déposé à l'Office des personnes handicapées du Québec, qui a recommandé au préalable les ajouts suivants : une colonne « Obstacles », des mesures en approvisionnement accessible, des mesures en accessibilité à l'emploi et de l'information sur le Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en camps de jour. À une question posée sur la transmission spécifique des offres d'emploi aux organismes venant en aide aux personnes handicapées, on répond qu'il s'agit d'une obligation légale.

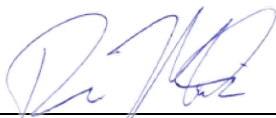
Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande le dépôt du bilan 2023 du plan d'action de développement social à l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que les ajouts à ce plan d'action et la mise en ligne des modifications. Adopté à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 11 h 11 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. René Martin
Président du comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux
commissions et comités